

Saint-André, le 05 avril 2023



AVIS

Le Maire de la Commune de SAINT-ANDRÉ,

Informe la population que conformément aux dispositions de l'article 261 du Code de procédure pénale, le tirage au sort public **des Jurés d'Assises** établi à partir de la liste électorale, au titre de **l'année 2024** aura lieu:

Le lundi 24 avril 2023 à 9 heures
à la salle du conseil de la Mairie de SAINT-ANDRÉ.



Le Maire

JOË BEDIER